

PROGRAMME DE FORMATION

CACES ® R485

CATEGORIE 2 : GERBEURS AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT D'HAUTEUR DE LEVEE > 2,5 M

OBJECTIFS : selon la recommandation CNAM R485 :

- Acquérir les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail.
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné.
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation.
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

COMPETENCES ATTESTEES :

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres (catégorie 2).
- Réaliser les manœuvres de conduite du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres, en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

PRE-REQUIS : Être âgé de 18 ans minimum
Maîtriser le français oral

DUREE : Variable selon le niveau initial des participants.

VALIDITE : 5 ans.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances théoriques :

- Connaissances générales
- Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant – Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

Savoir-faire pratiques

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités de suivi et de validation

Méthodes mobilisées : Cours en présentiel avec nos formateurs. QCM de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Alternance d'apport théorique à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz.

Mise en situation pratique, en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Suivi :

Chaque participant signe par demi-journée une feuille d'émergence, également signée par le formateur.

Evaluation : Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.485 de la Cnam et organisées en Tests CACES® (Examens théoriques et pratiques) sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

Validation : Attestation de stage et carte de qualification CACES ®- recyclage tous les 5 ans. Validation de la catégorie choisie dans son intégralité.

Formation éligible au CPF Code RS6938.

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE/ Date d'enregistrement : 28/11/2024

Taux d'obtention : certification obtenue le 22/12/2025

Débouchés : conducteur de gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant.

Nos Moyens Matériels et Pédagogiques :

Notre équipe pédagogique :

Les moniteurs de l'école de conduite CUSSAC FORMATIONS sont titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière) ou du Titre Pro ESCR, Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

Examineurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification.

Equipements :

- 5 salles de cours équipées PC + DVD, vidéoprojecteurs, schéma mécanique
- 1 aire d'exercice pratique conforme
- STILL EGV14

Délai d'accès à la formation : selon nos plannings, pour débiter votre formation nous avons un délai d'environ 15 jours.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap : sous réserve d'étude de dossier.

Tarifs : à partir de 380 €.

Ref: Mise à jour le
CF/Prog.R485 22/12/2025.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08

autoecole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade